

DIRECTION GENERALE RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Direction de la gestion des commissions paritaires

DETERMINATION DE LA COMMISSION PARITAIRE COMPETENTE

Thesaurus : Isolation, panneaux d', placement

1. Description activité/institution

Placement de panneaux d'isolation dans les bâtiments.

2. Commission paritaire compétente

Pour les ouvriers :

la commission paritaire de la construction n° 124, vu les dispositions de l'arrêté royal du 04.03.1975 (Moniteur belge du 19.04.1975) instituant cette commission, modifié en dernier lieu par l'arrêté royal du 04.08.2014 (Moniteur belge du 21.08.2014).

"le placement d'éléments préfabriqués"

3. Motivation

Les panneaux d'isolation sont des éléments préfabriqués.

Date : 2002.10.08